

Date : 21 juin en soirée

Lieu concerné : centre-ville

Nature de la manifestation

La Fête de la musique se déroulera dans un certain nombre de rues de la ville.

Afin d'assurer la sécurité de l'évènement, une réglementation provisoire en matière de circulation et de stationnement sera mise en place.

Stationnement

- **Le 21 juin 2022 de 17 h jusqu'à la fin de la levée du dispositif, le stationnement sera interdit** dans les rues suivantes : rue de l'Étape, rue de Buirette (entre la rue Jeanne d'Arc et la place Drouet d'Erlon).
- **Le 21 juin 2022 de 15 h jusqu'à la fin de la levée du dispositif, le stationnement sera interdit** dans les rues suivantes : **rue de l'Arbalète (entre la rue du docteur Jacquin et la place du Forum)**, place du Forum, **rue Colbert (de la place du Forum jusqu'au n°23 de la rue Colbert)**, sur l'ensemble du parking Forum-Pluche, sur l'ensemble du parking Forum-Élus.

Circulation

- **Le 21 juin de 18 h jusqu'à la fin de la levée du dispositif, toute circulation sera strictement interdite sur les places Drouet d'Erlon et Forum et dans les rues suivantes** : rues Théodore Dubois, Max Dormoy, Buirette (entre la rue Jeanne d'Arc et la place Drouet d'Erlon), de l'Étape, du Cadran Saint Pierre, de Thillois (**entre Jeanne d'Arc et la rue Théodore Dubois**), de l'Arbalète (**entre le cours Jean-Baptiste Langlet et la place du Forum**), de Chativesle (**entre la rue Jeanne d'Arc et la place Drouet d'Erlon**), Colbert, Trudaine, des Tellières, Pluche, des Élus (entre la place du Forum et cours Jean Baptiste Langlet), **Condorcet, de Tambour, place Léon Bourgeois (entre la rue Jean-Jacques Rousseau et la rue Pluche) et rue de Nanteuil.**

Dispositions particulières : le sens de circulation de la rue du Marc est inversé et s'effectuera dans le sens place du forum vers la rue Jean-Jacques Rousseau.

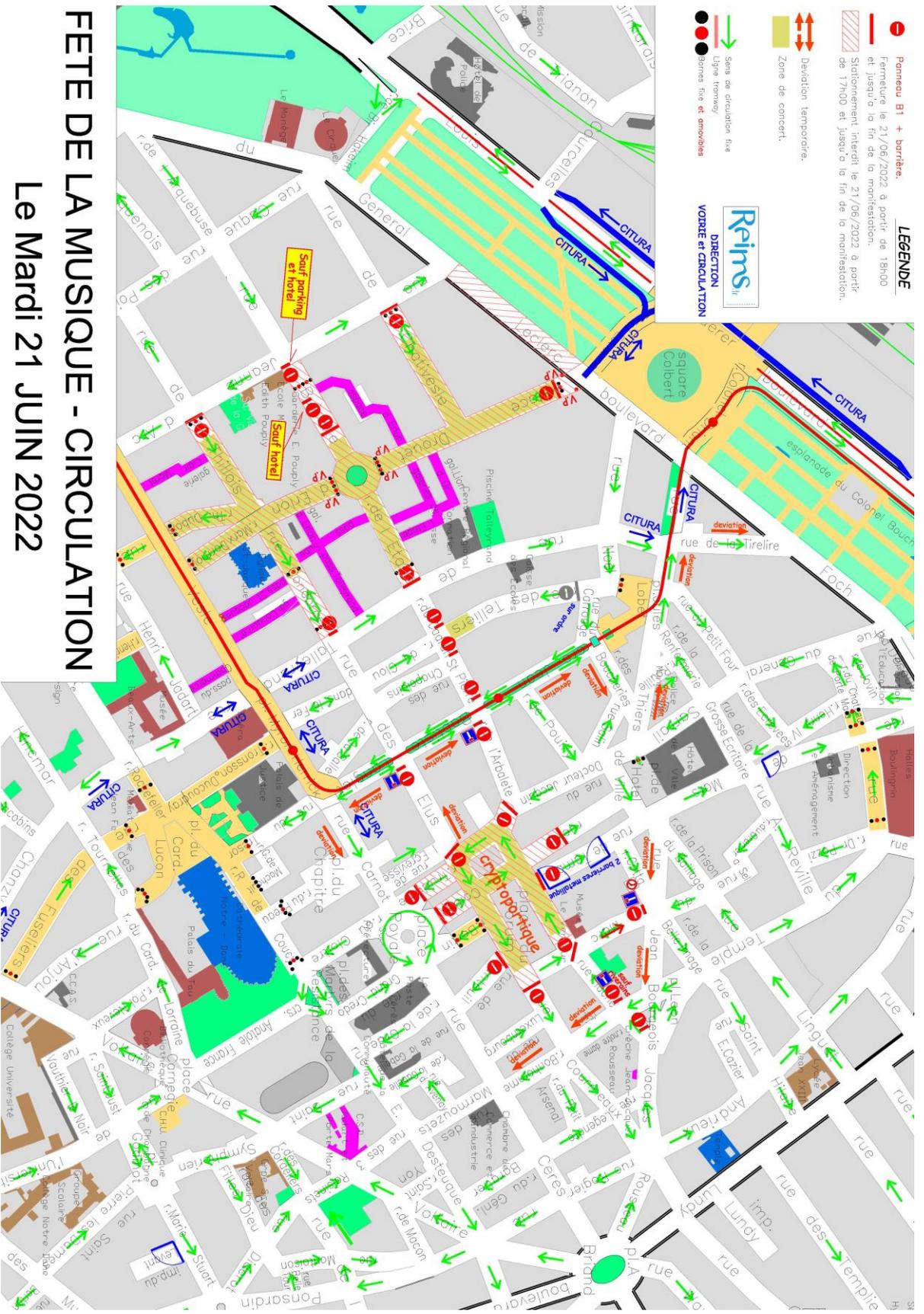
Collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères du mardi 21 juin 2022 sera reportée au mercredi 22 juin de 8 h à 12 h.

Les voies concernées sont : place Drouet d'Erlon, rue de l'Étape, rue de Chativesle (partie piétonne), rue Buirette (entre Erlon et Jeanne d'Arc), rue de Thillois (entre Erlon et Jeanne d'Arc), rue Théodore Dubois, rue Marx Dormoy, rue Condorcet, rue du Docteur Jacquin, rue de l'Arbalète, rue des Élus, rue Trudaine, rue du Cadran Saint Pierre, place du Forum, rue des Tellières, rue du Clou dans le Fer, rue des Chapelains, rue Colbert, rue de Tambour, rue Jovin, rue Henri IV.

Les sacs normalisés et les bacs roulants seront à sortir le mercredi matin avant 8 h ou pour la collecte du mercredi soir (sortie des sacs et bacs à partir de 18 h).

../..



FETE DE LA MUSIQUE - CIRCULATION
Le Mardi 21 JUN 2022